

VENDREDI 11 FEVRIER 2005

SOMMAIRE

A LA UNE :

- . La taxe d'apprentissage exigible au 31 mars

APPUI AUX ENTREPRISES :

- COMMERCE - TOURISME
 - . Le guide des associations commerciales
- SERVICES
 - . Le Guide des centres d'affaires et services opérationnels de gestion
- INDUSTRIE
 - . Convention d'affaires technologiques au Salon du Bourget
 - . Le Guide de la certification environnementale ISO 14001
- POLES DE COMPETENCES
 - . International : Espace Grand Sud à la Foire internationale de Tripoli
 - . International : Participation régionale au SIAL de Shanghai
 - . International : Jofrex 2005 du 11 au 14 mai à Amman
- ACCUEIL DES ENTREPRISES / INFORMATION ECONOMIQUE
 - . Nouvelle édition des « Chiffres Clés de la Haute-Garonne »

ENSEIGNEMENTS :

- . Le concours Universa pour les titulaires d'un diplôme étranger

AEROPORT :

- . 471.310 passagers en janvier : Trafic en hausse de 9 % !
- . Toulouse – Rome sept jours sur sept à partir du 28 mars
- . Interopérabilité WiFi SFR – Cegetel / Orange à Toulouse-Blagnac

DIVERS :

- . Le 15 mars à la CCIT : L'énergie éolienne en Aragon et en Midi-Pyrénées
- . « Cinq jours pour entreprendre » du 11 au 15 avril à Saint-Gaudens

TAXE D'APPRENTISSAGE : LA CCIT A LA DISPOSITION DES ENTREPRISES

La taxe d'apprentissage est un impôt dû par chaque entreprise, dès qu'elle a un salarié, même si elle n'a pas d'apprenti. Cette taxe est destinée à financer les établissements d'enseignement dispensant des formations initiales techniques ou professionnelles, diplômantes.

Exigible au 31 mars prochain, la taxe d'apprentissage s'élève à 0,5 % de la masse salariale brute 2004, plus une contribution au développement de l'apprentissage de 0,06 % de la masse salariale brute. Ajoutons que l'affectation de la taxe professionnelle est très réglementée et relativement complexe (quota, barème, fonds national de péréquation, etc.).

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse est à la disposition des entreprises qui souhaitent s'acquitter de leur taxe d'apprentissage par son intermédiaire. La CCIT leur propose notamment :

- la vérification de la conformité de leur déclaration ;
- l'établissement des différents imprimés (cerfa 2482, reçu libératoire, demande d'exonération).

A noter qu'il est possible de calculer son montant de taxe professionnelle à partir du site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr (rubrique CCI Pratique – Déclarer).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.31 / 30 (Sylvie Monpagens, Pôle Emploi - Ressources Humaines – Alternance).

← Retour au sommaire

DISPONIBLE A LA CCIT : LE GUIDE DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES

Les ressortissants de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse et les groupements de commerçants de la Haute-Garonne peuvent se procurer gratuitement auprès de la CCIT un guide des associations commerciales.

Réalisé par le Département juridique de la Direction commerce de la CCIT, ce document résume en moins de 10 pages l'essentiel de ce qu'il faut savoir pour conduire la vie d'une association commerciale : le cadre juridique (création et fonctionnement d'une association loi 1901, responsabilité de ses membres), le régime fiscal (impôt sur les sociétés, TVA), l'encadrement des manifestations commerciales (autorisations administratives et réglementation des pratiques commerciales).

En préface à ce guide, la CCIT rappelle que « les associations commerciales de nos villes et de nos quartiers doivent, par leur dynamisme, jouer un rôle plus déterminant que jamais dans la vie de la cité et concourir activement, par leurs actions, à la promotion du commerce et, par là même, au développement économique local ».

Renseignements : CCIT - Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.65.10 (Direction commerce) et 05.62.00.93.70 (Antenne de Saint-Gaudens).

← Retour au sommaire

DISPONIBLE A LA CCIT : LE GUIDE DES CENTRES D'AFFAIRES ET SERVICES OPERATIONNELS DE GESTION

Le Guide des centres d'affaires et services opérationnels de gestion en Haute-Garonne a été réalisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse avec un double objectif : mettre en avant la richesse et la diversité de l'offre locale ; répondre à une demande croissante des entreprises en matière de services externalisés, notamment pour les entreprises en phase de création ou d'implantation dans notre département.

L'ouvrage présente une centaine de prestataires de services de la Haute-Garonne : centres d'affaires, pépinières, mise à disposition de salles de réunions et de conférences, centres d'appels, domiciliation téléphonique, services opérationnels de gestion et d'assistance administrative...

Ce guide est disponible gratuitement pour les ressortissants de la CCIT. Il est complété par un document de synthèse sur « Où et comment s'implanter ? » dans l'agglomération toulousaine et dans le reste du département.

A noter que la partie Annuaire de cet ouvrage, régulièrement remise à jour, est disponible sur le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr (rubrique CCI Pratique).

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.61.33.66.51 (Direction Services et TIC).

← Retour au sommaire

CONVENTION D'AFFAIRES TECHNOLOGIQUES AU SALON DU BOURGET

Dans le but d'optimiser la présence des exposants et visiteurs du Salon du Bourget, l'ARIST Midi-Pyrénées propose aux entreprises de Midi-Pyrénées de bénéficier gratuitement de rendez-vous d'affaires préprogrammés avec des clients ou partenaires potentiels européens.

Organisée dans le cadre du réseau européen des Centres relais innovation, cette opération aura lieu les 14 et 15 juin. L'objectif est d'aider les participants à :

- identifier des opportunités de partenariats internationaux pour des collaborations futures ;
- rencontrer des offreurs de technologies nouvelles de diverse provenance européenne en un seul lieu ;
- proposer des solutions technologiques développées en propre, les diversifier ;
- accéder à de nouvelles opportunités de marché en Europe...

Renseignements : CRCI / ARIST Midi-Pyrénées, tél. 05.62.74.20.05 (Alain Blasius).

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL : LE GUIDE DE LA CERTIFICATION ISO 14001

Réalisé par la Chambre régionale de commerce et d'industrie et le réseau des CCI de Midi-Pyrénées, le Guide de la norme ISO 14001 vise à répondre aux nombreuses questions que se posent les chefs d'entreprise sur la certification environnementale.

Au sommaire : la norme ISO 14001, ses principales différences avec l'ISO 9001, la réglementation environnementale, la démarche de certification et les contacts utiles.

Renseignements CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.80 (Département Qualité – Hygiène-Sécurité - Environnement).

← Retour au sommaire

DU 2 AU 12 AVRIL : PARTICIPATION REGIONALE A LA FOIRE INTERNATIONALE DE TRIPOLI

En partenariat avec le Conseil régional et dans le cadre de CCI International, la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse propose aux entreprises de Midi-Pyrénées de participer à la Foire internationale de Tripoli, qui se tiendra dans la capitale libyenne du 2 au 12 avril.

La CCIT avait organisé une journée franco-libyenne en mai dernier à Toulouse, avec la Chambre de commerce franco-libyenne et avec la participation des ambassadeurs de France à Tripoli et de Libye à Paris. Pour la compagnie consulaire, « la Foire internationale de Tripoli intervient dans un contexte particulièrement favorable : éclosion du secteur privé, évolution vers une économie de marchés, refonte du secteur public, réinsertion de la Libye sur la scène internationale... La Foire de Tripoli offre aux entreprises de Midi-Pyrénées l'opportunité de mettre en valeur leurs produits et services et de rencontrer de nombreux décideurs et officiels libyens, représentant les principaux secteurs de l'économie. »

C'est dans le cadre du Pavillon français que les CCI de Toulouse et du Lot-et-Garonne organiseront un Espace Grand-Sud, espace collectif regroupant des entreprises des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Deux formules de participation sont proposées :

- soit sur toute la durée de la manifestation (mission du 31 mars au 14 avril) ;
- soit sur une période plus réduite (du 7 au 11 avril) avec un accueil sur le stand collectif Espace Grand Sud.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.57.66.65 (Pôle International, Jean-Christophe Ramis).

Le dossier complet de présentation de la mission est disponible en téléchargement sur le site internet de la CCIT : www.toulouse.cci.fr.

AGROALIMENTAIRE : PARTICIPATION REGIONALE AU SIAL DE SHANGHAI DU 16 AU 20 MAI

La Chambre régionale de commerce et d'industrie propose aux entreprises de Midi-Pyrénées d'exposer leurs produits au SIAL CHINE qui se tiendra à Shanghai, du 16 au 20 mai, sur le stand régional Midi-Pyrénées.

Les participants bénéficieront de conditions exceptionnelles, grâce aux aides régionales. Ils pourront rencontrer, en outre, les acheteurs de Carrefour et Tesco pour la Chine, présents sur le salon.

Renseignements : CRCI Midi-Pyrénées, tél. 05.62.74.20.23 (Georges Sorbets, Développement international).

DU 11 AU 14 MAI A AMMAN (JORDANIE) : JOFREX 2005, EXPOSITION FRANCAISE DE PRODUITS, EQUIPEMENTS ET TECHNOLOGIES

Amman, la capitale jordanienne, accueillera du 11 au 14 mai prochain la première édition de Jofrex, un nouveau rendez-vous bisannuel de promotion des entreprises françaises et de leurs produits (biens de consommation, produits de luxe), de leurs équipements (équipements industriels et matériels de santé notamment) et de leurs technologies. Complétée par des ateliers thématiques et des conférences techniques, cette exposition (3.000 m² dans le site prestigieux de Zara Expo – Hôtel Grand Hyatt) vise à mieux faire connaître les produits et savoir-faire français auprès des décideurs jordaniens et des pays voisins du Proche et Moyen Orient.

Placé sous le haut patronage de S.M. le roi Abdullah II, Jofrex 2005 est organisé par le CAFRAJ (Club d'affaires franco-jordanien) et par le BOI (Bureau des opérations internationales, organisateur des pavillons français aux foires internationales de Bagdad, Damas, Tripoli et Khartoum). Cet événement professionnel sera complété par tout un programme de manifestations sportives et culturelles organisées par l'ambassade de France.

www.jofrex.com

← Retour au
sommaire

LA CCIT PUBLIE LA NOUVELLE EDITION DES CHIFFRES CLES DE LA HAUTE-GARONNE

L'Observatoire économique de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse vient de publier une nouvelle édition de ses Chiffres clés de la Haute-Garonne (décembre 2004).

Elaboré par le Centre d'information économique et le Fichier consulaire de la CCIT, ce dépliant offre, sous forme de tableaux synthétiques, un aperçu des principales caractéristiques économiques de la Haute-Garonne : données générales, population, conditions de vie, formation, emploi, activité économique, transport, commerce extérieur, tissu d'entreprises, agriculture, artisanat, tourisme.

Ce document est disponible gratuitement en téléchargement sur le site internet de la CCIT :

www.toulouse.cci.fr

← Retour au
sommaire

POUR LES TITULAIRES D'UN DIPLOME ETRANGER : L'ESC TOULOUSE AVEC LE CONCOURS UNIVERSA

Ouvert jusqu'au 31 mars prochain, le concours Universa permet d'accéder aux programmes de 6 grandes écoles françaises de management, dont l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse (1). Il est réservé aux titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme étranger, quelle que soit la filière d'études.

Ce diplôme doit valider au moins trois années d'études supérieures dont deux hors de France, ou bien deux années d'études supérieures effectuées à l'étranger pour les candidats justifiant d'une expérience professionnelle significative de trois ans au moins, en France ou à l'étranger, dans le domaine de la gestion.

(1) Les cinq autres écoles sont : Bordeaux Ecole de Management, Euromed Marseille Ecole de Management, ICN Ecole de Management, Reims Management School, et l'ESC Rouen.

Renseignements et inscriptions en ligne sur : www.universa-france.com.

← Retour au
sommaire

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : 471.310 PASSAGERS EN JANVIER (+ 9 %)

L'année 2005 a bien commencé pour Toulouse-Blagnac : avec 471.310 passagers en janvier, l'aéroport affiche une croissance de 9 % par rapport à janvier 2004.

Le trafic national a progressé de 5,9 % (+ 5,5 % sur Toulouse – Orly et + 4,2 % sur Toulouse – Roissy). Quant au trafic international (166.166 passagers), il enregistre encore une croissance à deux chiffres : + 14,1 % (+ 5,6 % sur les vols réguliers, + 29,7 % sur les vols charters – avec notamment, à l'import, les très bons résultats des vols spéciaux à destination des pistes de ski andorranes).

Le trafic fret et poste affiche également un très bon score de + 17,6 %, avec 4.668 tonnes.

AEROPORT TOULOUSE-BLAGNAC : DE NOUVEAU UN VOL QUOTIDIEN SUR ROME

La compagnie Air France s'apprête à rouvrir un vol quotidien Toulouse – Rome-Fiumicino, sept jours sur sept, en partage de code avec Alitalia. Cette liaison débutera le 28 mars. Elle sera assurée en Embraer 145 (jet de 50 sièges) de la compagnie Regional.

Les horaires : du lundi au vendredi, départ de Toulouse à 9h50 et départ de Rome à 12h45 ; le samedi, départ de Toulouse à 14h45 et départ de Rome à 17h20 ; le dimanche : départ de Toulouse à 16h et départ de Rome à 18h20. Durée du vol : 1h45.

www.toulouse.aeroport.fr

RESEAUX WIFI : INTEROPERABILITE ORANGE ET SFR CEGETEL A TOULOUSE-BLAGNAC

Orange et SFR Cegetel ont annoncé la mise en œuvre de leur accord d'interopérabilité WiFi (Internet haut débit sans fil). Cet accord permet aux clients d'Orange d'accéder aux hotspots

de SFR et de Cegetel et aux clients de SFR d'accéder aux hotspots d'Orange – les deux réseaux représentant 90 % des hotspots français.

De façon simple et sans surcoût, les clients équipés d'un PC portable ou d'un PDA WiFi peuvent accéder au portail local du hotspot et sélectionner leur opérateur d'origine. Ils s'authentifient grâce à leur identifiant et leur mot de passe habituels et naviguent ensuite sur Internet dans le cadre de leur abonnement.

Cette interopérabilité concerne près de 7000 hotspots en France, notamment dans les grandes gares SNCF, les principales chaînes hôtelières, les centres et palais de congrès (dont Pierre Baudis à Toulouse) et certains aéroports, dont celui de Toulouse-Blagnac.

← *Retour au sommaire*

LE 15 MARS A LA CCIT : L'ENERGIE EOLIENNE EN ARAGON ET EN MIDI-PYRENEES

L'Association Aragon – Midi-Pyrénées organisera le mardi 15 mars, de 18h à 20h à la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse, une réunion d'information sur le développement de l'énergie éolienne en Aragon et en Midi-Pyrénées.

Le mardi 19 avril, toujours à la CCIT, l'association tiendra son assemblée générale, ainsi qu'une séance exceptionnelle sur « l'eau et le développement durable », thème de l'Expo Zaragoza 2008.

www.aramip.com

DU 11 AU 15 AVRIL A L'ANTENNE CCIT DE SAINT-GAUDENS : FORMATION POUR LES CREATEURS ET REPRENEURS D'ENTREPRISE

Le prochain stage « Cinq jours pour entreprendre » de l'antenne CCIT de Saint-Gaudens se déroulera du lundi 11 au vendredi 15 avril, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Cette formation s'adresse à tous les porteurs de projet dans la création ou la reprise d'une entreprise commerciale, industrielle ou de services. Certaines séances sont animées par des professionnels du conseil : avocats, assureurs, banquiers, experts-comptables notaires.

Les dix demi-journées de formation (coût : 80 €) sont complétées par des entretiens individuels gratuits.

Renseignements : CCIT – Division Appui aux entreprises, tél. 05.62.00.93.70 (Antenne de Saint-Gaudens).

← *Retour au sommaire*